

CFAP
60 Rue de narvik
07500 Guilherand Granges

PROGRAMME DE
FORMATION

Thème : Prescription et administration des vaccins du calendrier vaccinal par le pharmacien 2023

1 -OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION :

Les vaccins sont des médicaments d'une importance capitale pour la santé de tous, car ils permettent d'éviter un très grand nombre de maladies et d'épidémies. La vaccination représente l'un des plus grands succès de la santé publique : selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple de prévention. Plusieurs millions de personnes sont vaccinées chaque année en France. Grâce à la vaccination, la variole a disparu dans le monde et la poliomyélite a disparu de France.

Se faire vacciner en respectant le calendrier des vaccinations est le moyen de prévention le plus efficace aujourd'hui pour lutter contre certaines maladies infectieuses graves, difficiles à traiter et/ou à risques de complications et de séquelles, comme le tétanos, les oreillons, la coqueluche, les méningites et septicémies à méningocoque et bien d'autres... Certaines vaccinations sont particulièrement importantes dans certaines situations, comme la vaccination contre la grippe chez les personnes âgées, les femmes enceintes ou des personnes présentant certaines maladies chroniques.

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et une hésitation des citoyens envers la vaccination.

Les couvertures vaccinales contre des maladies infectieuses fréquentes comme les infections invasives à méningocoque sont en baisse et sont insuffisantes pour éviter l'apparition de foyers endémiques voire des épidémies d'ampleur nationale.

Le gouvernement a autorisé les pharmaciens, les infirmières et les sages-femmes à prescrire et administrer

Les vaccins du calendrier vaccinal à l'exception des vaccins vivants atténués à destination des personnes immunodéprimées.

Le but de nos autorités est de relancer la vaccination face aux réticences de tous ordres.

Sans parler des réticences récurrentes (voire croissantes) du personnel soignant. Il ne s'agit pas ici d'un manque d'information mais bien d'un désintérêt pour le sujet – un désintérêt suivi, dans l'opinion, d'un soupçon latent pour la vaccination dont l'efficacité est sujette à caution et l'innocuité pas véritablement démontrée.

Or on sait aujourd'hui que la vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage. De plus, les vaccins sont quasiment sans danger : peu, voire pas d'effets secondaires (le plus souvent des réactions locales légères et transitoires, plus rarement de la fièvre, douleurs musculaires ou articulaires, céphalées).

Il est donc indispensable de relancer l'intérêt des patients pour la vaccination surtout lorsqu'on sait que par exemple, pour la grippe, celle-ci a causé 105 décès directs et 7.700 décès indirects.

Le but sera donc d'augmenter la couverture vaccinale et de simplifier le parcours de soin pour le patient.

2- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A la fin de la formation, le pharmacien sera capable de ,

Et pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier vaccinal :

- De connaître l'ensemble des signes cliniques des maladies infectieuses concernées par le calendrier vaccinal.
- De connaître les modes de transmission de ces maladies en fonction des infections liés au niveau d'hygiène par exemple, du mode de vie, de l'âge...
- De connaître le fardeau épidémiologique qu'elles représentent pour la santé publique en France et dans le monde.
- De savoir définir les populations à risque vis-à-vis de ces pathologies et de cibler les personnes devant être vaccinés en priorité.
- Connaître l'ensemble des recommandations du calendrier vaccinal de l'adulte et de l'enfant concernant La primo-vaccination, le rappel, la vaccination de rattrapage et maîtriser pour chaque vaccin les modalités spécifiques de ce rattrapage
- Maîtriser parfaitement l'ensemble des contre-indications à la vaccination
- Connaître les vaccinations recommandées aux professionnels de Santé
- Connaître l'ensemble des éléments à saisir dans le carnet de vaccination
- Savoir manipuler les outils numériques d'enregistrement des vaccinations
- Maîtriser les modes de transmission sécurisés vers le médecin traitant
- Savoir lutter contre les freins à la vaccination
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale
- Avoir les arguments pour faire face aux fausses nouvelles
- Etre force de conviction pour savoir convaincre
- Savoir mener l'entretien pour recueillir les antécédents et traitements médicaux en cours
- Maîtriser Les situations complexes obligeant à orienter vers le médecin:
- Connaître le rattrapage vaccinal pour un Primo-arrivant
- Connaître le rattrapage vaccinal pour un patient dont le schéma vaccinal est inconnu
- Savoir reconnaître une réaction anaphylactique, un malaise vagal ...
- Etre force de questionnement face à des cas rares

les modalités pratiques de la réalisation de la formation sont enseignées sous la forme d'un enseignement en présentiel

l'évaluation des connaissances sur la partie théorique est faite par tests et l'évaluation de la partie pratique est faite par jeux de rôles et évaluation de l'ensemble des gestes techniques, des comportements par simulations choisies

3- PUBLIC VISE :

Cette formation s'adresse aux pharmaciens adjoints et titulaires, souhaitant pouvoir prescrire et pratiquer l'administration des vaccins inclus dans le champ étendu à ces professionnels de santé

4- LES PREREQUIS :

Les stagiaires doivent être titulaires du diplôme de pharmacien (vérification par nos soins sur le site de l'ordre des pharmaciens).

5- LES METHODES TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES, D'ENCADREMENT

– Pour les cas pratiques, l'infirmière apprendra aux stagiaires pharmaciens à réagir à tous les cas de figure rencontrés en centre de vaccination et à mettre en place un protocole de vaccination précis afin de vacciner dans des conditions de sécurité maximale

– Pour les méthodes pédagogiques, les formateurs feront appel également à une démarche déductive, ou les formateurs transmettront des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel.

Un diaporama illustré est utilisé comme support de formation

Un polycopié est remis à chaque stagiaire, contenant le déroulé complet de la formation

Le formateur pourra poser des questions aux apprenants, proposer des exercices, mettre en situation et éventuellement guider vers la solution de manière se rapprocher le plus possible d'une démarche déductive.

Cette formation est donc interactive :

– des petits quiz et des exercices sont proposés tout au long de la formation afin de mémoriser les notions essentielles.

– des mises en situation de la vaccination face à des situations concrètes (personne diabétique, sous chimiothérapie, avec tatouages, sous anticoagulants, personne ayant eu un curage ganglionnaire axillaire)

– savoir appliquer la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique,

– mettre en place la traçabilité de l'acte vaccinal (carnet de vaccination électronique, ou logiciel métier pour le pharmacien, pour la personne vaccinée (carnet de vaccination papier ou dématérialisé), dans le cadre du parcours vaccinal (date, lot, nom du vaccin, personne ayant vaccinée ainsi que sa profession) dans le carnet de vaccination et dans le système de traçabilité du pharmacien.

– Concernant l'encadrement : il sera constitué de 1 pharmacien et 2 infirmières ; le Pharmacien assurant la partie théorique et les infirmières les cas pratiques. (CV joints)

6-MODALITÉ DE SUIVI DE FORMATION

Une attestation de formation sera décernée à la fin de la séance (art.l. 6353-1 du code du travail) mentionnant le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la nature de l'action (perfectionnement des connaissances) articles L6313-1 et 6314-1 du code du travail (adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, qualification), le lieu, la date, la durée ainsi qu'une évaluation des acquis de la formation par test de connaissances.

7-LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de préformation

Test de post-formation permettant de réaliser l'acquis de compétence après le stage sur :
L'organisme de formation s'engage à remettre aux participants, à l'issue de la formation, un questionnaire, ainsi que l'attestation de participation.

8-DÉROULÉ DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

La formation sera effectuée sur une journée et demi

JOUR 1 Matin (9h-12h30):

- Accueil et présentation des stagiaires (10')
- Fiche d'évaluation à remplir par le stagiaire (15')
- pré tests (15')
- Présentation de l'ensemble des maladies correspondant aux vaccins du calendrier vaccinal
Reprenant pour chacune les signes cliniques, le mode de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque (15' environ par pathologie pour 11 pathologies)

JOUR 1 Après-midi (14h-17h30):

- Les recommandations du calendrier vaccinal de l'adulte et de l'enfant concernant
- La primo-vaccination, le rappel, la vaccination de rattrapage:
- Pour la population cible (90')
- Les contre-indications de la vaccination (30')
- Les principales recommandations vaccinales des professionnels de santé (30')
- Les informations à saisir dans le carnet de vaccination (15')
- Les outils numériques d'enregistrement des vaccinations (30')
- Les modes de transmission sécurisés vers le médecin traitant (15')

JOUR 2 Matin (9h-12h30):

- Savoir lutter contre les freins à la vaccination (15')
- Connaitre les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale (15')
- Avoir les arguments pour faire face aux fausses nouvelles (15')
- Etre force de conviction pour savoir convaincre (15')
- Savoir mener l'entretien pour recueillir les antécédents et traitements médicaux en cours (15')
- Maitriser Les situations complexes obligeant à orienter vers le médecin: (15')

- Connaître le rattrapage vaccinal pour un Primo-arrivant (30')
- Connaître le rattrapage vaccinal pour un patient dont le schéma vaccinal est inconnu (15')
- Savoir reconnaître une réaction anaphylactique, un malaise vagal ... (15')
- Etre force de questionnement face à des cas rares (30')
- Mise en situation et temps d'échange (30')

9-DURÉE TOTALE DE LA FORMATION :

1 journée et demi soit 10h30 de formation

10-LE NOMBRE MAXIMAL de STAGIAIRE

Limité à 15 stagiaires/formation

11-QUALITE DU FORMATEUR

Isabelle HISLEUR, pharmaciens d'officine depuis 30 ans
 Pauline PASQUELIN infirmière libérale
 Nathalie BALLOT infirmière

12-COÛT DE LA JOURNÉE DE FORMATION

420€/ journée de dix heures trente de formation et par stagiaire

13) DÉLAI D'ACCÈS

les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 48h avant le début de la

formation14) LIEU DE FORMATION

CFA de
 Guilhaud
 Granges60 rue
 de Narvik
 07500 Guilhaud Granges

15) CONTACT

Isabelle HISLEUR
 par tél:04-75-44-12-25
 par mail:cfa.pharm@orange.fr

16) ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation